

Journal N° 139
Lundi 28 Juillet 2025
A Vendredi 01 Août 2025



JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES

Directeur de publication:
MOHAMED ELBACHIR LANSAR

Siege Social :
RUE AHL LKHALIL OULD MHAMED N°08 ES-SEMARA

E-mail :
ste.lmbgroup@gmail.com
Téléphone :
06 74 40 61 97 / 06 61 83 82 11
05 28 98 00 04 / 08 08 61 04 87



JOURNAL
AGRÉÉ
OFFICIEL

CENTRE DE DEVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL DE
COMPETENCES

CREATION DE SOCIETES ET
TRAVAUX DE COMPTABILITE
0661257366/0528980839

LAAYOUNE

MOFACER

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/07/2025 il a été établi les statuts de la STE MOFACER SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

-Dénomination : MOFACER
-Siege social : N°14 CENTRE D'AFFAIRES AHSAIN AV MED VI LAAYOUNE

-Objet Conditionnement : exercée Travaux de construction, Travaux divers et négoce, Travaux d'assainissement, Travaux routiers, Construction aménagement et réparations des bâtiments, Travaux de génie civil et travaux public, Achat et vente des fournisseurs des matériaux de construction, Fourniture et négoce de tous genres de produits, La

réalisation de tous travaux de bâtiments, de génie civil, urbaine, rural et thermique, équipement rural, agricole et V.R.D, La réalisation de tous travaux d'alimentation en eau potable, réservoirs, plomberie et électricité, L'achat, la vente, l'importation, et l'exportation de tous matériels, matières et produits nécessaires à l'exercice et à la réalisation de l'objet ci-dessus, La location et sous location de n'importe quels engins et matériels de chantiers

-Et plus généralement toutes opérations financière, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets cités ci-dessus, ou pouvant favoriser le développement de la société.

-Durée : 99 ans
-Capital social et apports : le capital social est fixé à 100 000,00. dhs divisé en 1000 parts d'une valeur de 100 dhs chacune.
-Gérance de la société : Mr ABDESSADEK FADILI est nommé en qualité de

gérant de la société pour une durée indéterminée.

-Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre
-RC : le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1 ER instance de LAAYOUNE sous le N° 12524/2025

Pour extrait et mention

MOFACER

CENTRE DE DEVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL DE
COMPETENCES

CREATION DE SOCIETES ET
TRAVAUX DE COMPTABILITE
0661257366/0528980839

LAAYOUNE

AGRODUNES SAHARA

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/07/2025 il a été établi les statuts de la STE AGRODUNES SAHARA SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

-Dénomination : AGRODUNES SAHARA
-Siege social : HAY MLY RACHID BLOC K NR 14 LAAYOUNE
-Objet Conditionnement : exercée Agriculture générale, Cultures vivrières et industrielles,

Maraîchage et arboriculture, Élevage bovin, Élevage ovin et caprin, Élevage porcin, Aviculture, Élevage de petits animaux (lapins, escargots, etc.), Apiculture, Pisciculture, Transformation agroalimentaire, Commercialisation de produits agricoles et d'élevage, Production et vente d'intrants agricoles (semences, engrais, aliments bétail), Prestation de services agricoles (labour, récolte, etc.), Location de matériel agricole, Gestion des déchets organiques, Production de compost et biogaz, Formation et conseil en agriculture et élevage.

-Durée : 99 ans
-Capital social et apports : le capital social est fixé à 100 000,00. dhs divisé en 1000 parts d'une valeur de 100 dhs chacune.
-Gérance de la société : Mr ALI AAGDADI est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.
-Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre
-RC : le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1 ER instance de LAAYOUNE sous le N°

12522/2025

Pour extrait et mention

AGRODUNES SAHARA

STE AZRAT TRAVAUX

SARL

Au capital de 5 000 000
,00 DHS

Siège social NR 4 BIS HAY
EL AOUDA ES-SEMARA

MODIFICATIONS

Aux termes de la
décision de l'associé
unique Extraordinaire en
date du 09/07/2025, de
la société STE AZRAT
TRAVAUX SARL société à
responsabilité limitée a
associe unique au capital
de : 5 000 000.00 DHS
divisé en 50 000 parts de
100 DHS chacune, et
siège social à : AV
HASSAN II N° 164 ES
SEMARA, N° registre de
commerce 1733 ont
décide:

-Augmentation du capital
L'associé unique
Extraordinaire, décide
sans réserve
l'augmentation du
capital social de 4 900
000,00 Dhs, pour le
porter à 5 000 000.00
DHS par la création de

49 000 de parts nouvelles
de 100.00 Dhs chacune,
par l'apport en nature de
la somme de 4 900
000.00 Dhs.

L'augmentation du
capital social est fixée à
la somme de 5 000
000.00 Dhs (cinq millions
Dirhams)

-Mise à jour des statuts.

LE DEPOT LEGAL A ETE
EFFECTUE AU GREFFE DU
PREMIERE INSTANCE DE
ES-SEMARA SOUS LE N°
212/2025 EN DATE DU
23/07/2025

STE ADDA SAHARA

SARL

Au capital de 5 000 000
,00 DHS

Siège social NR 164 AV
HASSAN II ES-SEMARA

MODIFICATIONS

Aux termes de la
décision de l'associé
unique Extraordinaire en
date du 09/07/2025, de
la société STE ADDA
SAHARA SARL à
responsabilité limitée a
associe unique au capital
de : 100 000.00 DHS
divisé en 1000 parts de
100 DHS chacune, et
siège social à : NR 164
AV HASSAN II ES-SEMARA,
N° registre de commerce
1089 ont décide:

-Augmentation du capital

L'associé unique
Extraordinaire, décide
sans réserve
l'augmentation du
capital social de 4 900

000,00 Dhs, pour le
porter à 5 000 000.00
DHS par la création de
49 000 de parts nouvelles
de 100.00 Dhs chacune,
par l'apport en
numéraire de la somme
de 4 900 000.00 Dhs.

L'augmentation du
capital social est fixée à
la somme de 5 000
000.00 Dhs (quatre
millions Dirhams)

-Mise à jour des statuts.

LE DEPOT LEGAL A ETE
EFFECTUE AU GREFFE DU
PREMIERE INSTANCE DE
ES-SEMARA SOUS LE N°
211/2025 EN DATE DU
23/07/2025

Sté SAOUAID LKHAYR

SARL A ASSOCIE

UNIQUE

Au capital de 4 000 000
,00 DHS

Siège social AVENUE
MOUHAMED V NR 02 ES-
SEMARA

MODIFICATIONS

Aux termes de la
décision de l'associé
unique Extraordinaire en
date du 08/07/2025, de
la société « Sté SAOUAID
LKHAYR SARL A ASSOCIES
UNIQUE» société à
responsabilité limitée a
associe unique au capital
de : 4 000 000.00 DHS
divisé en 40 000 parts de

100 DHS chacune, et
siège social à : AVENUE
MOUHAMED V NR 02 ES-
SEMARA, N° registre de
commerce 1125 ont
décide:

-Augmentation du capital

L'associé unique
Extraordinaire, décide
sans réserve
l'augmentation du
capital social de 3 900
000,00 Dhs, pour le
porter à 4 000 000.00
DHS par la création de
39 000 de parts nouvelles
de 100.00 Dhs chacune,
par l'apport en nature
de la somme de 3 900
000.00 Dhs.

L'augmentation du
capital social est fixée à
la somme de 4 000
000.00 Dhs (quatre
millions Dirhams)

-Cession des parts

L'Associé unique
Extraordinaire, décide
après avoir pris
connaissance de la
cession des parts par :
Mr. ALOUD LAABIDI
titulaire de la CIN N°
SJ19684 (40 000 Parts)
qu'ils possèdent à Mr.
MOURADI MOHAMED
titulaire de la CIN N°
SJ22320 ces cessions
conformément à l'article
13 des statuts.

-Démission et nomination
de Gérant

L'associé unique

Extraordinaire décide la Démission de gérant de la société, Ainsi Mr. ALOUD LAABIDI titulaire de la CIN N° : SJ19684, décide la nomination de Mr. MOURADI MOHAMED titulaire de la CIN N° SJ22320 gérant de la société, et cette dernière sera engagée par la signature de MOURADI MOHAMED pour une durée indéterminée de la société. (Article 16)

-Changement de la forme juridique

L'Associé unique Extraordinaire, décide de Changement de la forme juridique de société, passant d'ancienne forme juridique: SARL à une nouvelle forme juridique : SARL A ASSOCIE UNIQUE (Article 1)

-Mise à jour des statuts. (Articles 1, 6, 7, 13, 16)

LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU PREMIERE INSTANCE DE ES-SEMARA SOUS LE N° 214/2025 EN DATE DU 23/07/2025

STE AZRAT TRAVAUX

SARL A ASSOCIE

UNIQUE

Au capital de 5 000 000 ,00 DHS

Siège social NR 4 BIS
HAY EL AOUDA ES-
SEMARA
MODIFICATIONS

Aux termes de la décision de l'associé unique Extraordinaire en date du 09/07/2025, de la société STE AZRAT TRAVAUX SARL à responsabilité limitée a associé unique au capital de : 5 000 000.00 DHS divisé en 50 000 parts de 100 DHS chacune, et siège social à : NR 4 BIS HAY EL AOUDA ES-SEMARA, N° registre de commerce 1089 ont décide:

-Augmentation du capital

L'associé unique Extraordinaire, décide sans réserve l'augmentation du capital social de 3 900 000,00 Dhs, pour le porter à 4 000 000.00 DHS par la création de

39 000 de parts nouvelles de 100.00 Dhs chacune, par l'apport en nature de la somme de 3 900 000.00 Dhs.

L'augmentation du capital social est fixée à la somme de 4 000 000.00 Dhs (quatre millions Dirhams)

-Cession des parts

L'Associé unique Extraordinaire, décide

après avoir pris connaissance de la cession des parts par : Mr. ALOUD LAABIDI titulaire de la CIN N° SJ19684 (40 000 Parts) qu'ils possèdent à Mr. MOURADI MOHAMED titulaire de la CIN N° SJ22320 ces cessions conformément à l'article 13 des statuts.

-Démission et nomination de Gérant

L'associé unique Extraordinaire décide la Démission de gérant de la société, Ainsi Mr. ALOUD LAABIDI titulaire de la CIN N° : SJ19684, décide la nomination de Mr. MOURADI MOHAMED titulaire de la CIN N° SJ22320 gérant de la société, et cette dernière sera engagée par la signature de MOURADI MOHAMED pour une durée indéterminée de la société. (Article 16)

-Changement de la forme juridique

L'Associé unique Extraordinaire, décide de Changement de la forme juridique de société, passant d'ancienne forme juridique: SARL à une nouvelle forme juridique : SARL A ASSOCIE UNIQUE (Article 1)

-Mise à jour des statuts. (Articles 1, 6, 7, 13, 16)

LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU PREMIERE INSTANCE DE ES-SEMARA SOUS LE N° 55/2017 EN DATE DU 30/05/2017

STE F.A.B.L.O SARL

AU

CAPITAL DE 100.000,00 DHS.

SIEGE SOCIAL: N° 185 AVENUE HASSAN II CTE L'HOPITAL ASSA.

ICE : 001565080000017

IF: 18747277 RC: 1193 GUELMIM

Modifications Juridiques

1) Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le : 30/06/2025, l'associé de la dite société a décidé :

*LIQUIDATION DEFINITIVE DE LA STE.

*POUVOIRS.

2) Le dépôt légal : a été effectué au Secrétaire Greffier du Tribunal de Première Instance de GUELMIM le 17/07/2025 : sous le n° : 1517/2025

« STE CASABANIA

TRANS SARL AU »

**CONSTITUTION DE
SOCIETE SARL A.U**

I Aux termes d'un acte
soussigné privé en date
du 18/07/2025.
Enregistré à

SIDI IFNI, il a été établi
les statuts d'une Société
à responsable limite
d'associé unique
'CASABANIA TRANS' dont
les caractéristiques sont
les suivantes :

1/Objet :

La société a pour objet,
au Maroc et l'Etranger :

-TRANSPORT DE
PERSONNEL POUR LE
COMPTE D'AUTRUI.

2/Siège social : N°58
RUE YOUSSEF BEN
TACHAFINE SIDI IFNI.

3/Gérance : La société
est gérée pour une durée
indéterminée par M.
OURCHIM HAFID.

Il-l'inscription au registre
de commerce a été
effectuée au tribunal de
première instance de SIDI
IFNI, Le 29/07/2025 sous
le numéro 135.

ST FOOTBALL SARL

Constitution

Aux termes d'un ASSP du
18/07/2025, il a été
établi les statuts d'une
S.A.R.L aux
caractéristiques
suivantes :

LA DENOMINATION : ST
FOOTBALL SARL

1)LE SIEGE SOCIAL : N°14
CENTRE D'AFFAIRES
AHSAIN AV MED VI (ES -
SEMARA) LAAYOUNE

2)LE CAPITAL :
100.000,00 Dhs divisé en
1000 parts de 100,00 Dhs
chacune.

3)L'OBJET : La société a
pour objet tant au Maroc
qu'à l'étranger pour son
compte ou pour le
compte de tiers tant au
Maroc qu'à l'étranger:

-Prestations & conseils
dans le secteur du Sport.

-Négociation de contrats.

-Mise en relation.

5) LES ASSOCIE :

-Mr YANIS DJOUDER,
titulaire du PASSEPORT
N° : 25AF74237. (400
part)

-Mr RACHID EL KHOUMANI
titulaire de CIN
N°PM831869 (400 part)

-Mr TOUIL RAYAN
YOUNES titulaire du
PASSEPORT N° :
N°24DK30306 (200 part)

6)LA DUREE : 99 ans.

7) LA GERANCE : Mr.
YANIS DJOUDER et Mr.
RACHID EL KHOUMANI,
sont maintenues en
qualité des co-gérants
pour une durée
indéterminée.

8)DEPOT LEGAL : a été

effectué au tribunal de
première instance de
LAAYOUNE, le
24/07/2025, sous le
n°12509/2025

STE SARYMED SUD

SARL AU

SOCIETE A

RESPONSABILITE LIMITE A
ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE

100.000.00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL :

LOTISSEMENT AL AMAL
DEUXIEME PARTIE N° 264
LAAYOUNE

MODIFICATION

Aux termes Collective
des Associés valant
Assemblée Générale
Extraordinaire en date
du 17/07/2025, de la
société « SARYMED SUD
SARL AU » société à
responsabilité limitée a
associé unique au capital
de : 100 000.00 DHS
divisé en 1 000 parts de
100 DHS chacune, siège
social LOTISSEMENT AL
AMAL DEUXIEME PARTIE
N° 264 LAAYOUNE.N°
registre de commerce
46563

Ont décidé :

-Cession des parts Social:

-Mr. RACHID DADDA
(J413168) cédé :

1000 parts sociales de
100 DH chacune à MR

HICHAM ELMIR
(JC404264) d'un montant
de 100 000.00 DH.

-DEMISSION DES
ANCIENNES GERANT: Mr.
RACHID DADDA

-NOMINATION DE LA
NOUVELLE GERANT
UNIQUE : MR HICHAM
ELMIR

-La Mise à jour des
statuts (Modification les
articles 05 et 06 et 15).

LE DEPOT LEGAL A ETE
EFFECTUE AU GREFFE DU
PREMIERE INSTANCE DE
LAAYOUNE SOUS LE N°
12549/2025 EN DATE DU
29/07/2025

CENTRE DE DEVELOPPEMENT

PROFESSIONNEL DE

COMPETENCES

CREATION DE SOCIETES ET

TRAVAUX DE COMPTABILITE

0661257366/0528980839

LAAYOUNE

STAB SUD

Constitution

Aux termes d'un acte
sous seing privé en date
du 24/07/2025 il a été
établi les statuts de la

STE STAB SUD SARL dont
les caractéristiques sont
les suivantes :

-Dénomination : STAB
SUD

-Siege social : VILLE 25
MARS BLOC X N°970

LAAYOUNE

-Objet Conditionnement : exercée Travaux de construction, Travaux divers et négoce, Travaux d'assainissement, Travaux routiers, Construction aménagement et réparations des bâtiments, Travaux de génie civil et travaux public, Achat et vente des fournisseurs des matériaux de construction, Fourniture et négoce de tous genres de produits, La réalisation de tous travaux de bâtiments, de génie civil, urbaine, rural et thermique, équipement rural, agricole et V.R.D, La réalisation de tous travaux d'alimentation en eau potable, réservoirs, plomberie et électricité, L'achat, la vente, l'importation, et l'exportation de tous matériels, matières et produits nécessaires à l'exercice et à la réalisation de l'objet ci-dessus, La location et sous location de n'importe quels engins et matériels de chantiers

-Et plus généralement toutes opérations financière, industrielles, commerciales,

mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets cités ci-dessus, ou pouvant favoriser le développement de la société..

-Durée : 99 ans

-Capital social et apports : le capital social est fixé à 100 000,00. dhs divisé en 1000 parts d'une valeur de 100 dhs chacune.

-Gérance de la société : Mr LAHCEN FAOUZI est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.

-Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre

-RC : le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1^{ER} instance de LAAYOUNE sous le N° 12550/2025

Pour extrait et mention STAB SUD

CENTRE DE DEVELOPPEMENT

PROFESSIONNEL DE
COMPETENCES

CREATION DE SOCIETES ET
TRAVAUX DE COMPTABILITE

0661257366/0528980839

LAAYOUNE

SAYMAG JRAIFIA

Les modifications
juridiques

Raison sociale : SAYMAG JRAIFIA

Forme juridique de la société : Société à Responsabilité Limitée

SIEGE SOCIAL : QUARTIER EL AOUDA BOUJDOR

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/07/2025 a été décidé ce qui suit :

-LA GERANCE ET SIGNATURE : nomination de Mr MOHAMED ELFADILY gérant unique de la société

Pour extrait et mention

SAYMAG JRAIFIA

EL MARSA CASH

SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOSIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE
100.000.00DHS

SIEGE SOCIAL : QUARTIER EL MASSIRA EL KHADRA
TRANCHE 3 N C418 AU
COTE GAUCHE EL MARSA
LAAYOUNE
RC : 44649

Modifications Juridiques

Au terme d'une AGE société en date le 21/07/2025 les associées de la société décide que:

1)Cession des parts sociale :

Mr KHALID BAROUDI
CEDE 1000 PART DE

SOCIETE A Mr BOUJEMAA TAOUIL.

2)Démission du gérant : Mr. KHALID BAROUDI.

3)Nomination de nouveau gérant : Mr BOUJEMAA TAOUIL.

4)La mise à jour des statuts.

5)Pouvoirs.

*Le dépôt légal : a été effectué au Secrétaire Greffier du Tribunal de Première Instance de LAAYOUNE le 29/07/2025 : sous le n° : 12548/2025

FULARA TRADING

CONSTITUTION

Au terme d'un acte soussigné privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivants :

1-Dénomination sociale : FULARA TRADING

2- Objet de la société : COMMERCE GENERAL L'IMPORTATION LA DISTRIBUTION.

3-Siège social : LOT 707 NR 113 LAAYOUNE.

4-Capital social : LE CAPITAL SOCIAL EST DE 100.000,00 DHS.

5-LA GERANCE : Mr. AKBIA AZIZ est nommé gérant de la société à

une date indéterminée.

Le registre de commerce a été effectué au TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE LAAYOUNE sous le numéro 54583 le 17/07/2025.

TINARIN CARGO

CONSTITUTION

Au terme d'un acte soussigné privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivants :

1-Dénomination sociale : TINARIN CARGO

2- Objet de la société : COMMERCE GENERAL L'IMPORTATION LA DISTRIBUTION.

3-Siège social : LOT 707 NR 115 LAAYOUNE.

4-Capital social : LE CAPITAL SOCIAL EST DE 100.000,00 DHS.

5-LA GERANCE : Mr. AKBIA AZIZ est nommé gérant de la société à une date indéterminée.

Le registre de commerce a été effectué au TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE LAAYOUNE sous le numéro 54577 le 17/07/2025.

ENTREPRISE

LOUAMANE DES TRAVAUX PUBLICS – ELTRAPU–

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOSIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 12.000.000.00DHS SIEGE SOCIAL: IMM SENNOUD HAY DERIDEK EN FACE DE LA MOSQUE LAAYOUNE RC: 2683

Modifications Juridiques

Au terme d'une AGE société en date le 25/12/2024 les associée de la société décide que:

1)Cession des parts sociale :

Mr LOUAMANE SALAH CEDE 9600 PART DE SOCIETE A Mr LOUAMANE BRAHIM KHALIL.

Mr LOUAMANE SALAH CEDE 24000 PART DE SOCIETE A Mr LOUAMANE AHMED SALEK.

Mr LOUAMANE SALAH CEDE 24000 PART DE SOCIETE A Mr LOUAMANE LAAROUSSI.

Mr LOUAMANE HABIB CEDE 12000 PART DE SOCIETE A Mr LOUAMANE BRAHIM KHALIL.

Mr LOUAMANE HABIB CEDE 21600 PART DE SOCIETE A Mr LOUAMANE MOHAMED EL GHALI.

Mr LOUAMANE HABIB CEDE 22800 PART DE SOCIETE A Mme LOUAMANE M'BARKA.

Mme KHNIBILA MILOUDA CEDE 1200 PART DE SOCIETE A Mme LOUAMANE M'BARKA.

2)Démission du gérant : Mr. LOUAMANE SALAH et LOUAMANE HABIB.

3)Nomination de nouveau gérant :

Nomination de Mr LOUAMANE AHMED SALEK et Mr LOUAMANE LAAROUSSI en qualité des cogérants de la société.

4)La mise à jour des statuts.

5)Pouvoirs.

*Le dépôt légal : a été effectué au Secrétaire Greffier du Tribunal de Première Instance de LAAYOUNE le 25/12/2024 : sous le n° : 10346/2024

PESKADOS MA

Le 31/07/2025, il a été décidé de créer une société à responsabilité limitée d'associe unique avec les caractéristiques suivantes :

Nom de l'entreprise : PESKADOS MA

-Objet : Mareyage, la pêche maritime...ect.

Le capital social est fixé à la somme de

100.000,00 il est divisé en 1000 parts sociales de 100 chacune, attribuées comme suit

Mr. ABDERRAHIM ABIDA -- -----500 parts

Mr. ABDENOUR SAADOUN-----500 parts

Siège social : VILLE EL WAHDA BLOC E SN LAAYOUNE.

-L'administration est confiée Mr. ABDERRAHIM ABIDA & Mr. ABDENOUR SAADOUN pour une période illimitée,

-le dépôt : Le dépôt est effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de 1ère instance Laâyoune le 01/08/2025, sous le N° 54731.

N° dépôt :12581/2025